

Module 1 - Niveau Débutant

Type d'action de formation (art. L63131-1 du code du travail) : Action de formation

Programme de formation IA

Initier l'utilisation des systèmes d'intelligence artificielle au sein de son cabinet d'Avocats

Prérequis

- Parler français
- Savoir utiliser les bases de l'outil informatique
- Avoir un PC portable pour suivre la formation

Public visé

- Avocats
- Tout Collaborateur d'un cabinet

Objectif opérationnel

- Initier l'utilisation des systèmes d'intelligence artificielle au sein de son cabinet

Objectifs pédagogiques

- Identifier les forces et faiblesses et les opportunités et risques de l'IA générative
- Créer et utiliser des prompts efficaces

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation
- Etudes de cas concrets spécifiques à l'univers juridique
- Partage d'expérience et d'idées
- Livret pédagogique remis à la fin de la formation

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Questionnaire préalable de détection des compétences et des besoins
- Mises en situation pratiques
- Quiz
- Formulaire d'évaluation de la formation

Format :

- Présentiel
- Formation réalisée soit en INTER ou en INTRA (Tarif sur demande en fonction du format choisi)
- **Effectif maximum : 15 participants par session**, pour un formateur, afin de garantir un accompagnement pédagogique de qualité. Au-delà intervention de deux formateurs.

Formateurs :

Hugo DELESCLUSE – ancien notaire à Lille pendant quinze ans, consultant en transformation numérique et formateur aux outils d'Intelligence Artificielle

Clémentine ROZIER – ancienne notaire pendant douze ans et consultante en transformation des offices

Nicolas TISSOT – ancien Directeur du Numérique du CSN et consultant en transformation numérique des offices

Me Benoît RAYNAUD - Maître de Conférences à l'Université Clermont Auvergne - Co-Directeur du Master Conformité et Maîtrise des risques juridiques et financiers -Avocat au Barreau de Clermont-Ferrand

Modalités de déroulement de la formation

- ✚ **AVANT la formation** : un entretien individuel préparatoire, réalisé avec votre formateur soit **en visioconférence ou via un questionnaire forms**, afin de mieux comprendre votre écosystème professionnel, identifier vos difficultés, vos objectifs et vos attentes.
- ✚ **PENDANT la formation** : un itinéraire pédagogique construit autour de la thématique, alternant **exposés théoriques illustrés de cas professionnels, mises en situation concrètes, études de cas, quiz** et échanges d'expérience. Ce dispositif favorise l'appropriation des contenus. Votre progression est suivie à travers l'analyse des livrables produits, des jeux de rôles, ainsi qu'une **évaluation de la satisfaction** via une enquête et un temps de débrief.
- ✚ **APRÈS la formation** : un **suivi** individuel ou collectif, sous forme d'un point en **visioconférence, téléphonique ou mail** permet de faire le point sur la mise en œuvre des acquis, de répondre à vos questions, d'ajuster vos pratiques et d'identifier les apports concrets de la formation dans votre environnement professionnel

PROGRAMME DE LA FORMATION IA

Module 1 - Initier l'utilisation des systèmes d'Intelligence Artificielle au sein de son cabinet

Durée : 7h

Introduction aux bases de l'IA générative

- Ce que l'IA peut ou ne peut pas faire dans un contexte juridique
 - Enjeux RGPD et protection des données dans l'usage de l'IA dans un cabinet
 - Secret professionnel : ce que l'IA peut traiter ou non
 - Réglages de confidentialité : comment désactiver l'entraînement de l'IA sur ses données (paramètres de compte)
 - Présentation de différents outils d'IA existants (au-delà de ChatGPT) (ex-Mistral, Claude, Gemini, Copilot...)
- **Démonstration des applications possibles sur des cas d'usages métiers ***

Initiation aux prompts

- Qu'est-ce qu'un prompt ? Comment le formuler selon l'objectif ?
 - Techniques pour améliorer la pertinence des résultats
- **Démonstration sur différentes plateformes - Apprendre à créer des prompts efficaces sur 1 ou 2 cas pratiques génériques**

Identification des cas d'usages métiers *

- Identification des opportunités concrètes de l'utilisation de l'IA au sein de son cabinet : rédaction, analyse, recherche juridique, développement de relation client, amélioration de la productivité, création de valeur ...

Utiliser des prompts efficaces en fonction des cas d'usages*

- Formalisation des règles d'utilisation efficace de l'IA
- **Mise en situation en équipe - Prompter plusieurs cas d'usages métiers ***
- **Débriefing collectif sur les résultats des prompts**

**Tous les cas d'usages viennent d'exemples concrets issus de cabinets (Recherche juridique, analyse, rédaction de consultation, accueil, relation client, communication, RH etc ...). Ils seront distribués par le formateur.*

Méthodes pédagogiques :

- Exposés théoriques interactifs avec quiz
- Études de cas d'usage illustrant l'impact de l'IA dans le cabinet
- Mises en situation sur PC avec prompts à créer

Clôture et Échanges

- Retour sur les points clés en lien avec les attentes
- Evaluation stagiaire avec un Quiz
- Plan d'action personnel
- Questionnaire d'évaluation

Vous êtes en situation de handicap ? Prévenez- nous de manière à étudier l'aménagement de la formation.